

SIVOS DU R.P.I. "des 3 Moulins"
25410 OSSELLE-ROUTELLE

Compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2016.

Tous les membres sont présents :

M. LARTOT Michel – M. BOUVERET Damien – M. GROSPERRIN Arnaud
M. GESLOT Christophe - M. DAGON-LARTOT Pierre – M. BAÏOTTO Jean.
Mme GRILLON Christine –Mme ZILIO Sylvie

La séance est ouverte à 20 h 35.

Invités :

Mme GAIHIER Marie-Ange, Enseignante, présente.
Mme QUIVOGNE Virginie, Enseignante, présente.
M. YAHIAOUI Reda, Délégué des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Jean BAÏOTTO. Séance enregistrée.

1.a) Le point n° 9 à l'ordre du jour est annulé (inutile)

1°) Approbation du compte-rendu du 8 septembre 2016

M. Groperrin fait remarquer que les séances ne sont pas toutes enregistrées.

Pour : 5

Abstention : 3

2°) Prêt complémentaire

Contrairement à la présentation de Monsieur le Président, Monsieur Groperrin indique que la Trésorerie a certifié que la couverture compte du RPI est suffisante pour rembourser le prêt à court terme. Ce point va être repris avec le Trésorier.

3°) Sorties scolaires – Piscine – école de Roset-fluans

Les élèves des classes CE2-CM1 ont la possibilité de suivre des cours de natation au centre Cropet à Besançon pour 8 séances à 95 € chacune + l'adhésion à 40 € qui seront facturés directement au RPI ; les 105 € de transports par séance seront pris en charge par la Coop scolaire.

Adopté à l'unanimité

4°) Ordinateurs à l'école de Roset-Fluans

Les postes installés ne sont toujours pas utilisables malgré plusieurs interventions du Grand Besançon. Le RPI recontacte les intervenants pour demander un fonctionnement d'ici la fin de l'année. Le syndicat donne mandat à Monsieur Groperrin pour gérer cette situation qui accepte.

D'autre part, un projet d'école connectée avec le collège de Saint-Vit est en cours qui permettrait d'obtenir 12 postes ou tablettes supplémentaires avec une subvention à hauteur de 50 % pour un montant maximum de 8 000 €.

5) Tablettes pour l'école maternelle

Il est envisagé d'équiper l'école maternelle de 7 tablettes pour les enfants et 2 PC portables pour les enseignantes. Une demande de devis est en cours pour obtenir une DTER.

Adopté à l'unanimité

6) Visiophone à l'entrée de l'école d'Osselle

Pour la sécurité cet appareil est nécessaire, car il n'y a pas de visibilité sur les entrées. Des devis vont être demandés pour cet équipement.

Adopté à l'unanimité

7) Convention Auricella

Il est demandé une convention pour l'utilisation de la cantine et de ses équipements pour différentes animations du foyer Auricella en relation avec les activités des enfants : carnaval, chorales de Noël et bourse aux jouets. Le calendrier sera fixé au début de chaque année.

Contre : 3

Pour : 5

La convention sera signée prochainement.

Monsieur Groperrin propose que soit utilisée gracieusement la salle polyvalente pour toutes les associations des communes du RPI.

8) Cantine et TAPS à Roset-Fluans

Suivant le souhait émis par certains parents pour avoir cantine et TAPS à l'école de Roset-fluans, un devis va être demandé aux Francas.

10) Remboursement des heures de l'employé communal de Roset-Fluans

La facture d'un montant de 96,32 € (tonte, petits entretiens... pour la période d'août à novembre 2016) est présentée pour règlement.

Adopté à l'unanimité

11) Fissure d'un vitrage à l'école de Roset-Fluans

La demande de devis est toujours en cours malgré plusieurs relances.

12) Délégation de signature au Président

Après délibération, il est proposé une délégation de signature au Bureau pour régler les dépenses courantes à hauteur de 3 500 €, et valider d'éventuels encaissements, après réunion de celui-ci. Ces dépenses seront rapportées lors de la réunion suivante aux délégués du SIVOS.

Adopté à l'unanimité

13) Convocations dématérialisées

Il est décidé à l'unanimité de l'envoi des convocations et comptes rendus sous forme dématérialisée à charge aux élus de faire connaître leurs adresses e.mail.

14) Ouverture et fermeture de postes d'Adjoints technique, Entretien et ATSEM

Suite au décès de Madame Jeannin, il est nécessaire de réorganiser les fonctions de 2 agents :

Madame Viennot reprendra le poste d'ATSEM tenu par Mme Jeannin de 23h15mn hebdomadaires ; de ce fait, son poste à 20h hebdomadaires est supprimé. Il faut ouvrir un nouveau poste de 11h45 mn hebdomadaires. Ces 2 contrats seront rédigés par le Centre de Gestion et seront annualisés.

Le poste de 10h45 mn de Madame Roux est supprimé. Elle effectuera en plus les heures non effectuées par Mme Viennot, soit, un poste à hauteur de 19h hebdomadaires. Son contrat sera également rédigé par le Centre de Gestion et sera annualisé.

Questions diverses

Les convocations et comptes rendus seront transmis aux Mairies, aux délégués des parents d'élèves et aux enseignantes sous forme dématérialisée. Le délégué référent pour les parents d'élèves sera Monsieur Yahiaoui Réda, qui retransmettra aux autres délégués et éventuellement aux parents d'élèves.

Les parents d'élèves peuvent également se rendre en Mairie pour consulter ou obtenir un compte-rendu.

Madame Quivogne a demandé une augmentation du budget de la classe pour l'année 2017. Ce point sera examiné en temps opportun.

Monsieur Dagon-Lartot a reçu une convention pour le transport méridien la veille de cette réunion. Le Conseil l'autorise à l'unanimité de signer cette convention d'un montant de 4 158,00 € TTC.

La séance est levée à 22 h 20
Le Président,

P. DAGON-LARTOT.

